

COMPTE RENDU

Le 17 mars 2021

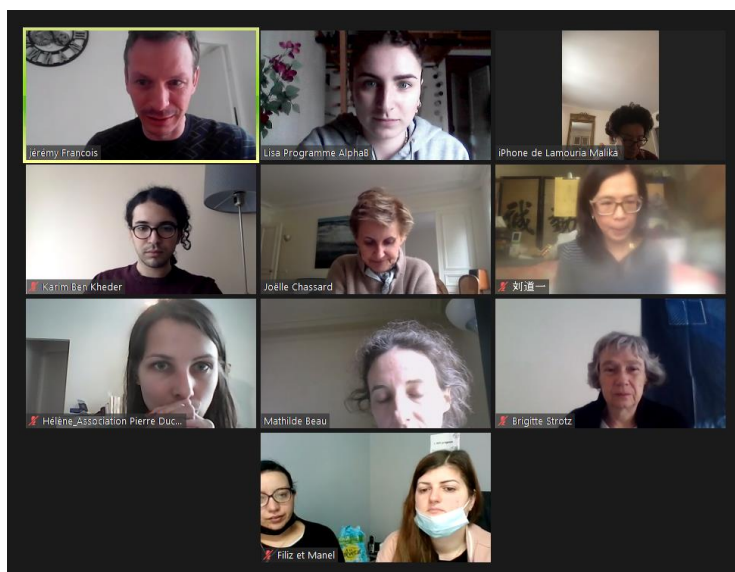
Formation animée à distance par Jérémy FRANCOIS – AD PEP 91

Public

- Bénévoles et salarié.es investi.es sur des missions d'accompagnement à la scolarité.

Objectifs

- Définir le rôle de l'accompagnateur.rice à la scolarité (rappel du cadre et du statut) en prenant appui sur la Charte.
- Savoir se situer à travers les dispositifs d'aide de l'Education nationale et le cadre institutionnel de l'accompagnateur.rice à la scolarité afin d'accompagner les parents et enfants.
- Organiser une séance d'accompagnement.



BILAN QUANTITATIF ET QUALITATIF

12 participant.es

6 heures de formation à distance sur une journée

7 associations de 4 arrondissements représentées (3, 14, 17, 18)

5 évaluations recueillies, 100% de satisfaction

Soutien

Cette formation a été réalisée grâce au soutien de la Caisse d'Allocations Familiales de Paris dans le cadre du CLAS 2020/2021

I. Accueil et Présentation

La séance débute à 9h30. Les participant.es sont pour la plupart connecté.es en avance afin de régler les détails (son, caméra, fond d'écran si besoin, etc.). Un rappel des modalités de Zoom et d'organisation de la formation en visioconférence est effectué. Après une présentation de l'AD PEP 91, chaque participant.e se présente ainsi que la structure pour laquelle il ou elle intervient et les modalités d'intervention.

Définition du Clas et du rôle de l'accompagnateur

En petits groupes, il est demandé aux participant.es de réfléchir à la question suivante :

Le CLAS C'est ? / Ce n'est pas ? Réponses :

C'est	Ce n'est pas
<ul style="list-style-type: none">- Un suivi, un encouragement, un soutien,- Devenir autonome,- Une aide personnalisée, de l'aide aux devoirs (être pédagogue),- Un apprentissage à l'organisation (relire une leçon, comment apprendre, bien noter ses devoirs, pro-note, etc.),- Interactif : passe par la conviction,- Ludique : une méthode, activités hors les murs, un moment de détente, etc.- Un lien intergénérationnel, la rencontre (âges, parcours, milieux),- Un lien avec le système scolaire et les parents,- Être proche de l'enfant, à l'écoute, plus de relations sociales,- Créer une relation de confiance, contribuer à donner confiance, redonner de l'estime de soi, etc.	<ul style="list-style-type: none">- Une garderie,- Une remise à niveau pour un cours particulier,- Une substitution à la famille,- Faire à la place de l'enfant,- Refaire le cours à la manière du professeur,- Seulement de l'aide aux devoirs, (pas d'obligation de finir les devoirs), etc.

Une discussion est entamée par plusieurs participant.es sur les devoirs : **Est-ce obligatoire de tous les faire ?**

Il en ressort que les parents et les enfants attendent que les devoirs soient effectués. Cependant, la priorité est de répondre aux besoins des enfants. Le formateur indique au groupe que la suite de la formation permettra de répondre à la question posée. Il est précisé que l'on ne parle pas d' « élèves » mais plutôt d'enfants/de jeunes.

Que dit la Charte de 2001 ?

Sur ce point, la Charte prévoit les relations avec l'école et les établissements secondaires et les relations avec les familles : « L'accompagnateur développe des contacts aussi fréquents que possibles entre l'entourage familial et les enseignant.es et facilite la compréhension réciproque. ».

Le formateur suggère d'organiser des temps de rencontres entre les accompagnateur.rices et les enseignant.es pour entrer en contact avec ces derniers et ainsi pourvoir tisser des liens.

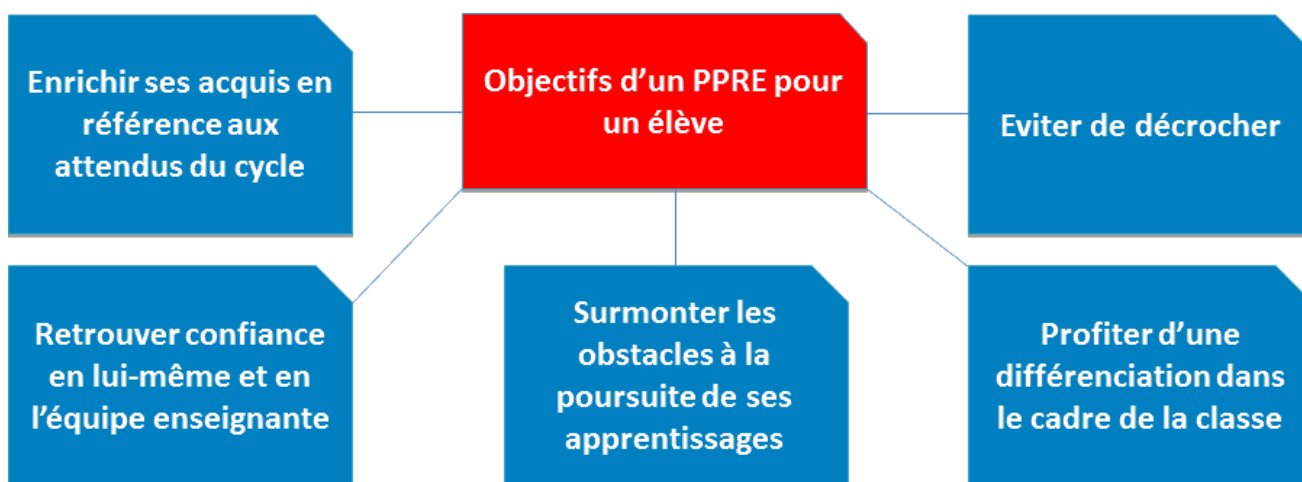
II. Les différents dispositifs d'aides de l'Education nationale

Pour (re)préciser le rôle de l'accompagnateur.rice à la scolarité et aider à l'accompagnement des parents dans le parcours scolaire de l'enfant, il est important de connaître les dispositifs proposés par l'Education nationale, dans et hors l'école.

Il est demandé aux participant.es s'ils ou elles connaissent des dispositifs d'aide de l'Education nationale. Toutes réponses confondues, celles-ci font apparaître à la fois des confusions sur ce qui émanerait de l'école et de dispositifs associatifs ou publics, et des connaissances très précises et justes. Nous remarquons que le rôle de l'école et son fonctionnement sont très mal connus.

Aides de l'enseignant.e en classe

- ✓ Entraide entre pairs
- ✓ Différentiation des apprentissages
- ✓ Groupes de besoins
- ✓ PPRE : un programme personnalisé de réussite éducative qui permet de coordonner des actions pour apporter une réponse efficace à la prise en charge de difficultés rencontrées par les élèves dans l'acquisition des connaissances et des compétences du socle commun. Ce programme permet de **coordonner** une prise en charge personnalisée et peut intervenir à n'importe quel moment de la scolarité obligatoire. Il diversifie les aides proposées qui vont de la différenciation pédagogique dans la classe aux aides spécialisées.
- ✓ Il doit :
 - ❖ **identifier les besoins** grâce à un diagnostic,
 - ❖ **fixer des objectifs** précis en nombre réduit,
 - ❖ **se fonder sur des compétences déjà acquises,**
 - ❖ **être défini sur une période relativement courte**, éventuellement renouvelable,
 - ❖ **être expliqué à l'élève et sa famille,**
 - ❖ **prévoir les modalités d'évaluation** des progrès réalisés et des suites à donner.



- ✓ **Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)** : elles s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement dues à tous.tes et nécessitent l'accord des parents concernés. Elles offrent un large champ d'action pédagogique et permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre.

Le réseau d'Aide Spécialisée aux élèves en difficulté

Il est composé :

- **D'un.e psychologue scolaire** (coordinateur.rice du réseau)
- **D'un.e enseignant.e de spécialité E**

Les aides spécialisées à dominante pédagogique assurées par les maître.sses E sont adaptées aux situations dans lesquelles des élèves manifestent des difficultés avérées à comprendre et à apprendre. Son rôle consiste, par une approche différente, à réduire les difficultés des élèves en lecture et en maths. Ses actions visent : à la maîtrise des méthodes et des techniques de travail ; à la stabilisation des acquisitions et à leur transfert ; à la prise de conscience des manières de faire qui conduisent à la réussite. Les conditions créées favorisant l'expérience du succès et la prise de conscience des progrès. Les actions du/de la maître.sse E ne doivent pas être confondues avec des actions de soutien scolaire ou d'aide personnalisée. Le travail se fait en petits groupes, à raison de deux séances par semaine.

- **Le.la maître.sse G chargé.e de l'aide rééducative**

Les aides spécialisées à dominante rééducative assurées par les maître.sses G sont en particulier indiquées quand il faut faire évoluer les rapports de l'enfant à l'exigence scolaire, restaurer l'investissement scolaire ou aider à son instauration. En relation avec le.la maître.sse de la classe, qui doit aussi se donner cet objectif. Les interventions à visée rééducative doivent favoriser : un engagement actif de l'enfant dans les différentes situations ; la construction ou la restauration de ses compétences d'élève ; la (re)conquête du désir d'apprendre et de l'estime de soi. L'objectif de cette rééducation est d'améliorer l'efficacité de l'enfant dans les activités proposées en classe. La rééducation se fait individuellement ou en très petits groupes, avec l'autorisation écrite des parents. Le.la maître.sse G est en voie de disparition.

L'équipe éducative

- Elle est composée de l'enseignant.e, des parents, du/de la directeur.rice de l'école, du/ de la psychologue scolaire. D'autres partenaires (rééducateur.rices, orthophonistes, accompagnateur.rice du CLAS, etc.) peuvent être présent.es à la demande des personnes citées.
- Elle peut être déclenchée par un des acteurs cités. Le.la directeur.rice n'a pas le droit de refuser une demande de la part des parents.

Pôle santé

- ❖ **Médecin scolaire** : le.la médecin a un rôle de prévention mais aussi de conseil auprès des parents. Il.elle évalue les situations et coordonne le parcours de soin de l'enfant. Il.elle est le.la seul.e habilité.e à autoriser le **Projet d'Accompagnement Personnalisé** pour un élève ayant des troubles des apprentissages de la famille des dys. Ce projet permet à l'enseignant.e d'adapter le travail de l'élève (voir document). Le PAP n'est pas rare, beaucoup d'élèves y ont recours. C'est un document qui permet de mettre l'enfant en réussite.
- ❖ **Infirmière scolaire** : aide le.la médecin scolaire dans ses missions.
- ❖ **Enseignant.e référent.e** : enseignant.e qui travaille en relation avec la MDPH. Son rôle est d'accompagner la scolarité d'un.e enfant en situation de handicap. Il.elle est présent.e lors des équipes de suivi.
- ❖ **Accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH)** : c'est une personne qui accompagne un.e élève en situation de handicap durant sa scolarité. Son rôle est défini en équipe de suivi.

Les différents dispositifs de soutien scolaire au collège

- **Les devoirs faits** : un temps d'étude accompagnée pour réaliser leurs devoirs est proposé aux collégien.nes dans leurs établissements. Chaque collège en fixe les modalités selon ses besoins. *Devoirs faits* est pris en charge par les professeur.es, les CPE, les personnels administratifs, les assistant.es d'éducation, sur la base du volontariat, et par des associations répertoriées.
- **L'accompagnement pédagogique** : démarche mise en œuvre par les équipes pédagogiques pour permettre à chaque élève une prise en compte de ses besoins et de ses capacités, dans le but de lui permettre de progresser. Cet accompagnement suppose une personnalisation des enseignements qui prend la forme de diversification et de différenciation.
- **L'accompagnement personnalisé** : destiné à soutenir et à améliorer les compétences et connaissances des élèves. Il s'agit d'un enseignement complémentaire au même titre que les EPI.
- **L'accompagnement éducatif** : il propose aux élèves volontaires un temps d'étude dirigée, des activités culturelles et artistiques, des pratiques sportives, un renforcement de la pratique des langues vivantes
- **L'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers** : ces dispositifs doivent permettre aux élèves en situation de handicap, allophones, issu.es de familles itinérantes, de suivre des enseignements selon leurs capacités dans la classe ordinaire tout en bénéficiant d'un accompagnement spécifique par des enseignant.es en ULIS, UPE2A ou UPS.

Nous distinguons ceci : l'enseignant.e a en charge un élève, l'accompagnateur.rice a en charge un enfant. De nombreuses aides existent au sein de l'école, l'accompagnateur.rice à la scolarité

ne peut se positionner comme un.e professeur.e (exigence des devoirs faits, soutien scolaire, etc.) mais bien

comme celui/celle qui accompagne et qui répond davantage aux besoins des enfants (aide méthodologique, écoute), sans refaire « l'école après l'école ».

La Charte : l'accent est mis sur le développement d'un réseau par la structure par rapport à l'environnement culturel (théâtre, opéra, bibliothèque, etc.), associatif (association sportive, culturelle, aide, etc.) et économique (commerçants, artisans, entreprises, etc.) de la ville.

Les formateur.rices suggèrent de s'ouvrir aussi au tissu économique de la ville. L'orientation se prépare dès le plus jeune âge en allant à la rencontre de différents métiers. Construire son orientation permet de trouver du sens aux apprentissages, à l'école.

III. Qu'est-ce qu'une séance réussie ?

Brainstorming en collectif. Les réponses :

- Liberté de s'exprimer, une bonne ambiance, un temps d'accueil, du calme, de la régularité, bien organiser, avoir de bons outils (dictionnaires, ordinateurs, livres de grammaires, etc.), avoir un temps pour chaque enfant, chacun respecte le contrat tripartite, compréhension des devoirs, lien entre les jeunes, lien avec les parents, lien avec les établissements scolaires, s'adapter aux différentes situations, sentir des échanges positifs, intervenant.e épanoui.e, débriefing avec les jeunes et le/la coordinateur.rice ou le/la responsable du dispositif, répond aux besoins de l'enfant, etc.

Chaque élément est repris avec le groupe. Des précisions sont apportées sur la motivation et les moyens de développer l'autonomie.

Le rôle et la posture de l'animateur.rice sont abordés avec les participant.es sous forme de brainstorming. Les points suivants sont exprimés :

L'accompagnateur.rice :

- A une bonne présentation, un vocabulaire adapté,
- Arrive à l'heure,
- Respecte le cadre et en est le garant,
- Est à l'écoute mais pas un.e ami.e,
- Montre du respect pour les enfants et leur famille,
- N'est pas dans le jugement,
- Evite les croyances limitantes,
- Est motivé.e et motivant.e,
- Donne la parole aux jeunes,
- Fait émerger leurs projets en les accompagnant,

- A une bonne connaissance du fonctionnement de la structure dans laquelle il.elle intervient et des différents projets mis en œuvre afin de pouvoir en faire part aux jeunes

et aux parents,

- Fait des retours au coordinateur / à la coordinatrice et aux jeunes sur le déroulement de la séance et de la semaine,
- Est constant dans son accompagnement.

Les éléments suivants sont apportés par le formateur :

L'accompagnateur :

- A une bonne connaissance de l'environnement immédiat de la structure,
- Oriente vers la médiathèque, le CIO, le service jeunesse, le point information jeunesse, etc.
- N'est pas un.e « expert.e » mais un.e ex-pair et peut donc communiquer sur le chemin parcouru pour atteindre un objectif, de l'investissement à consentir, etc.
- Apprend aux jeunes à mieux se connaître.

Ces différents points font l'objet d'échanges avec le groupe.

La Pyramide de Maslow est présentée aux participant.es et son lien avec la mise en œuvre d'une séance réussie :

Le lien est fait entre la pyramide de Maslow et les pratiques quotidiennes de chaque structure :

Besoins physiologiques = goûter, repos...
Sécurité = cadre au sein de la structure, au sein de la famille),
Besoins sociaux : appartenance (créer une unité au sein du groupe), reconnaissance (retour de l'intervenant.e et de toute l'équipe de la structure, des parents),
épanouissement, etc.



Mises en situation

Le formateur propose aux participant.es de réfléchir à plusieurs situations en trois points : repérage de la situation problème, hypothèses sur l'origine de la difficulté, et proposition d'intervention.

Exposé de la situation	Repérage de la situation problème	Hypothèses sur l'origine de la difficulté	Proposition d'interventions
<p>Etude de cas 1</p> <p>Brian a souvent des exercices écrits à faire. Il agace son intervenant car il met toujours beaucoup de temps à se mettre au travail et commence systématiquement (avant même de lire l'énoncé) par dire : « J'y comprends rien ! » Lorsque l'intervenant.e essaye de dialoguer avec lui, il obtient toujours des réponses du style : « De toutes les façons, je suis nul en maths, etc. »</p>	<p>Problème de posture, stratégie d'évitement</p>	<p>Peur de l'inconnu, ne se confronte pas à l'échec, le jeune pourrait mal vivre un investissement et constater un échec</p>	<p>Lire avec lui l'énoncé, lire à haute voix, décortiquer chaque étape de la leçon et des exercices, remettre en confiance, rappeler le cadre dans lequel la présence du jeune s'inscrit (contrat tripartite) et celui de l'intervenant.e (une mission, des objectifs), lui rappeler pourquoi il est là, valoriser ce qu'il sait déjà</p>

<p>Etude de cas 2</p> <p>Sabrina est une élève sérieuse mais angoissée. Elle n'arrive pas à retenir ses leçons, se décourage et pleure facilement. La semaine dernière, elle a passé beaucoup de temps, le lundi, à réviser pour le contrôle d'histoire du lendemain, mais elle a eu une mauvaise note. Cette semaine, c'est le contrôle de géographie qui l'angoisse.</p>	<p>Des résultats pas en adéquation avec l'investissement, angoissée, etc.</p>	<p>Problème de sommeil, de compréhension, récurrent ou pas, récent ou non, méthodologie, organisation, pression familiale, pression d'elle-même</p>	<p>Avoir une conversation pour l'aider à identifier l'origine de l'angoisse Questionner la méthode d'apprentissage Mettre en place un binôme avec un autre jeune A-t-elle un problème de compréhension des leçons ? Reprendre le devoir raté pour identifier les manques La rassurer et lui rappeler que c'est le</p>
---	---	---	---

			devoir qui est noté ; il ne s'agit pas d'une évaluation d'elle-même.
--	--	--	--

Le fonctionnement de la mémoire

Afin de compléter les propositions des participant.es, le formateur présente des éléments sur la mémoire :

- La mémoire n'aime pas le stress ; d'où l'intérêt de veiller à créer un environnement sécurisant, où l'enfant se sente en confiance, éviter les nuisances qui empêchent de se concentrer.
- La mémoire ne retient que ce qu'elle comprend.
- La mémoire enregistre des structures : organisation spatiale (titres, espaces entre les paragraphes, schéma...), structure rythmique (poésies, tables de multiplication...).
- La mémoire fonctionne par association, d'où l'intérêt de resituer la leçon par rapport aux cours précédents et de chercher toutes les liaisons possibles.
- La mémoire est multiforme : elle peut être visuelle (image, couleur, support clair, illustré, schématisé), auditive (s'entendre, écouter, répéter, s'enregistrer...), kinesthésique (écrire, réécrire, bouger, danser, rythme). Essayer des techniques diverses peut permettre d'acquérir des méthodes efficaces.
- La mémoire a peur de l'inconnu : partir de ce que l'enfant sait afin qu'il prenne conscience que les concepts à acquérir ne sont pas si éloignés de ce qu'il sait déjà.
- La mémoire a besoin d'avoir un projet : pourquoi j'apprends ? Il est donc important de savoir quel type de restitution sera demandé.
- La mémoire a besoin de pauses : s'arrêter un instant et demander à l'enfant comment il s'y prend, le faire revenir sur son fonctionnement.
- La mémoire fonctionne selon un processus associatif : d'où l'intérêt de resituer la leçon par rapport aux cours précédents et de chercher toutes les liaisons possibles.
- La mémoire a besoin de réactivation : d'où la nécessité de planifier le travail et de réviser. Pour certain.es chercheur.ses, le système de réactivation est même très précis. Les moments favorables sont : dix minutes après la prise d'information, puis un jour, une semaine, un mois, six mois plus tard. Ces réactivations prennent des formes variées (résumé, relecture, discussion...) et demandent peu de temps : cinq-dix minutes ; soit au total à peine plus d'une demi-heure pour envoyer une information dans la mémoire à long terme.

IV. L'implication des parents dans la scolarité de leur enfant ?

La parentalité désigne de façon très large la fonction « d'être parent ». Dans cette expression, le terme « parent » désigne non seulement les géniteurs biologiques, mais de façon plus large tout adulte ayant la responsabilité d'élever un enfant (une famille d'accueil, un beau-père, une famille adoptante, un oncle ayant la charge d'un enfant, etc.). Ce concept permet d'agréger des pratiques multiples et très différentes en incluant tout un ensemble de dimensions associées, telles que la responsabilité sociale et juridique, les relations affectives, le fonctionnement psychique et les pratiques éducatives.

Le soutien à la parentalité désigne « toute forme d'aide ou d'intervention, émanant des pouvoirs publics et des associations mandatées, visant à accompagner/aider les parents à éduquer leurs enfants et à subvenir à l'ensemble de leurs besoins éducatifs, affectifs, scolaires, culturels, sociaux et sanitaires ».

Apports théoriques du formateur :

- ❖ Un enfant a besoin, pour progresser, que ses parents s'intéressent à ce qu'il fait à l'école. Si ce n'est pas le cas, il peut se décourager et peut ne pas avoir envie de travailler.
- ❖ S'intéresser à ce que son enfant fait peut lui permettre :
 - D'avoir envie d'apprendre,
 - De persévérer dans l'effort,
 - De développer sa confiance en lui par la valorisation.
- ❖ Un accompagnement à la scolarité est d'autant plus efficace que les intervenant.es ont réussi à associer les parents et à obtenir d'eux une forte participation.
- ❖ Si on travaille toute l'année avec les parents, c'est pour que, l'année suivante, ils soient capables d'accompagner et de suivre eux-mêmes et seuls leur enfant.
- ❖ L'intérêt des parents dans la scolarité de leur enfant peut renforcer la triple autorisation nécessaire aux apprentissages mise en évidence par J.-Y. ROCHEX, enseignant chercheur en sciences de l'éducation :
 - L'enfant doit savoir que sa famille l'autorise à acquérir les savoirs qui vont lui être utiles, y compris s'ils diffèrent de ceux des parents,
 - L'enfant doit s'autoriser à acquérir les savoirs qui vont lui être utiles, y compris s'ils diffèrent de ceux des parents,
 - L'enfant doit accepter que ses parents soient différents de lui.

Un brainstorming permet d'évoquer les différents types d'actions et de projets qui contribuent au développement du lien avec les parents : inscription en début année, entretien trimestriel ou biennuel avec les parents, ateliers de soutien à la parentalité. Les exemples suivants sont cités : soirées lectures parents/enfants où les enfants lisent des histoires, exposition de dessins des enfants, goûter avec les parents, soirée jeux de société, soirée débat, entraînements de football collectifs parents/enfants, soirée orientation, accompagnement dans les écoles et les collèges pour certains parents, etc.

V. Apports culturels, réinvestir les connaissances

Le formateur met en place un temps d'échanges avec les participant.es pour faire le point sur les activités culturelles mises en œuvre dans les structures :

Les exemples cités : les dangers du numérique, initiation à l'écologie, la culture du monde, patrimoine français, balade urbaine, visite de la gare du Nord (d'où viennent les trains ?), activité plantation/ entretien d'un potager, visite de musées, jeux de piste dans

Montmartre.

A noter que certaines activités n'ont pas encore été lancées en raison du confinement. Le formateur valorise les propositions des participant.es.

Un temps d'échanges permet ensuite d'identifier les compétences qui sont développées au cours de ces activités.

Compétences citées :

- ❖ Vocabulaire,
- ❖ Habilités motrices,
- ❖ Notion du temps : combien de semaines pour avoir une tomate ; élaborer un planning,
- ❖ Les mathématiques : poids « peser la récolte » ; calculs : compter ce qui a été récolté ; géométrie et mesures : faire des plans du jardin,
- ❖ Développement durable : consommation d'eau, etc.,
- ❖ Compétences transversales : encourager l'entraide, la prise de responsabilité, la patience, le partage, savoir s'émerveiller, l'observation, etc.

Le formateur fait émerger les compétences reliées au domaine scolaire, les actions pouvant faire le lien avec différentes matières et l'apport sur le « savoir être/ savoir vivre ».

Les propositions d'activités font l'objet d'un échange avec l'intervenant afin de développer la question du sens de chaque activité au sein d'un projet global.

Le formateur complète par un apport théorique sur la pédagogie du détour.

La pédagogie du détour est issue des sciences de l'éducation et désigne les activités pédagogiques qui permettent d'atteindre un objectif en contournant les obstacles cognitifs et en travaillant sur les représentations en proposant des activités alternatives au cours traditionnel. Il ne s'agit pas de faire plus, mais de faire autrement, en utilisant notamment d'autres supports, plus attractifs, comme le jeu, l'informatique, les manipulations, etc.

Cette pédagogie met l'enfant en situation de réussite et permet de le remotiver : l'intervenant.e part de ce que l'enfant sait pour aller plus loin et prend le temps du dialogue dans un cadre rassurant et bienveillant où l'enfant a le droit de se tromper. Il s'agit d'une réconciliation avec les apprentissages en contournant le blocage pour le conduire indirectement vers le savoir scolaire. Le détour pédagogique consiste à ancrer les savoirs dans des situations et interactions ou à en présenter les usages concrets.

Certains jeunes pourront avoir tendance à rejeter ces activités jugées peu sérieuses et ne leur permettant pas de résoudre leurs difficultés. Les savoirs en jeu pourront donc être mis en avant et explicités lorsque des réticences seront exprimées. Le travail sur le comportement sera primordial. En effet, de nombreux élèves décrocheurs ont des difficultés liées à leur posture en classe. Il sera important d'observer leur attitude lors des ateliers : agitation, écoute, langage, prise d'initiative, etc. Le formateur souligne que la mise en place de la pédagogie du détour nécessite de penser le rôle de l'adulte et de

l'enfant, le cadre, l'organisation.

VI. Bibliographie

Documents :

- ❖ Charte nationale de l'accompagnement à la scolarité, à télécharger :
<http://observatoire-reussite-educative.fr/dispositifs/dossier-CLAS/charte-nationale-de-laccompagnement-a-la-scolarite-juin-2001-clas>

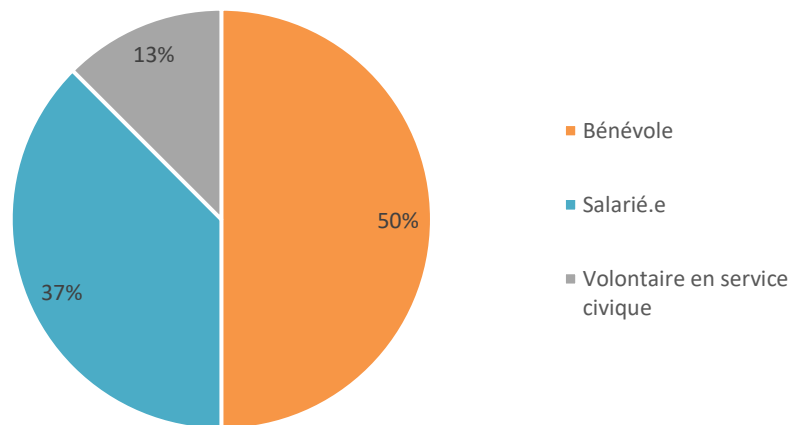
Sitographie :

- ❖ Eduscol, Ministère de l'Education nationale :
<https://eduscol.education.fr/>
- ❖ Onisep pour les questions liées à l'orientation :
<https://www.onisep.fr/>

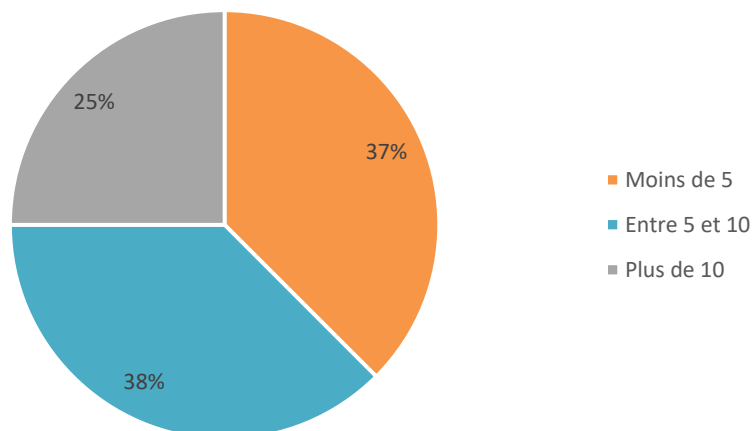
Résultats du questionnaire de satisfaction

5 évaluations recueillies sur 12 participant.es à la formation
75% des participant.es se disent très satisfait.es de la formation

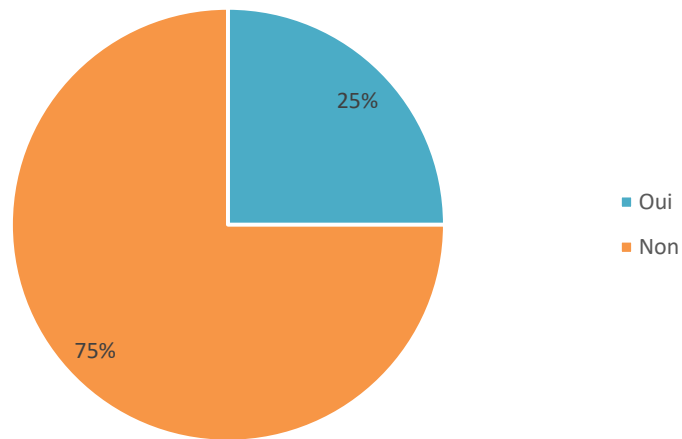
1/ Quel est votre statut dans l'association ?



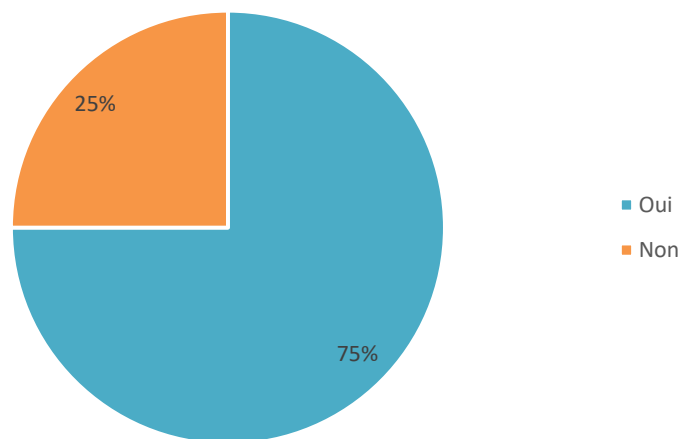
2/ Combien d'enfants ou adolescent.es accompagnez-vous dans le cadre du CLAS ?



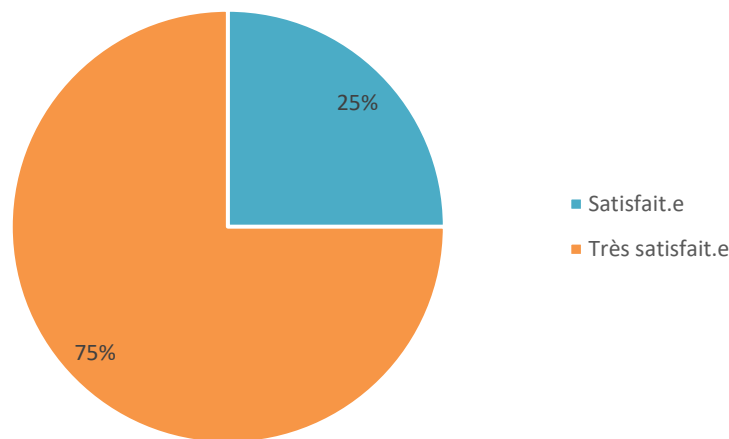
3/ Avez-vous déjà participé à une formation à l'accompagnement à la scolarité ?



4/ Voulez-vous recevoir la lettre d'information du programme AlphaB ?



5/ Etes-vous satisfait(e) de cette formation ?



6/ Qu'attendiez-vous de cette formation ? A-t-elle répondu à vos besoins ?

« Un peu plus d'approfondissement sur le plan méthodologique concernant le soutien scolaire. »

« Un éclairage global sur l'accompagnement à la scolarité. Cela a répondu à mes attentes. »

« Je m'étais dit avant la formation que, bien que je fasse de l'accompagnement à la scolarité depuis plusieurs années, j'avais envie d'apprendre comment le faire mieux. J'ai été récompensée. La formation a apporté un bon éclairage non seulement sur la façon de bien faire les choses en proposant des outils, mais aussi et surtout sur la globalité de l'accompagnement à la scolarité. Elle m'a aussi confortée dans mes ambitions de balades urbaines que je viens de proposer à l'association. C'était très encourageant. »

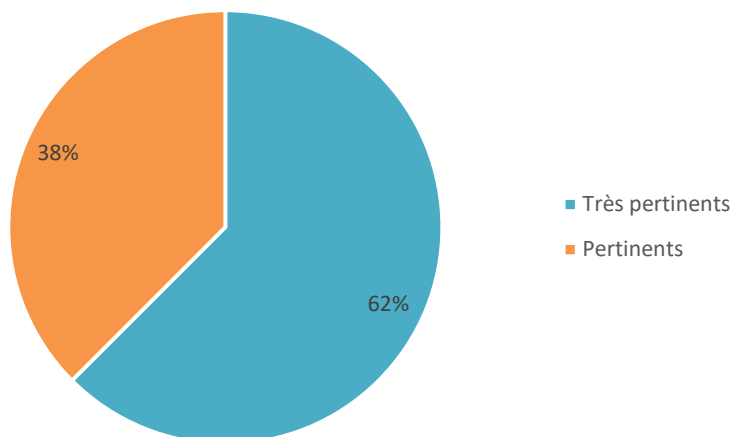
7/ Un point que vous avez trouvé particulièrement intéressant ?

« La parentalité, la mémoire. »

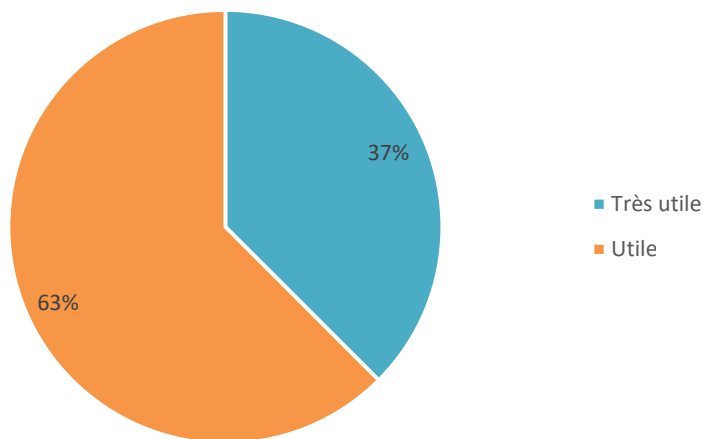
« La présentation des différents volets : parentalité, pédagogie du détour par ex. Les concepts théoriques (sur le fonctionnement de la mémoire, l'intelligence multiple). Présentation des dispositifs existants. »

« La notion de globalité de l'accompagnement est importante et a été très bien exposée. Le mélange de discussions de situations concrètes et d'exposés théoriques était bien équilibré. »

8/ La méthodologie et les supports utilisés par l'intervenant(e) vous ont-ils semblé pertinents ?



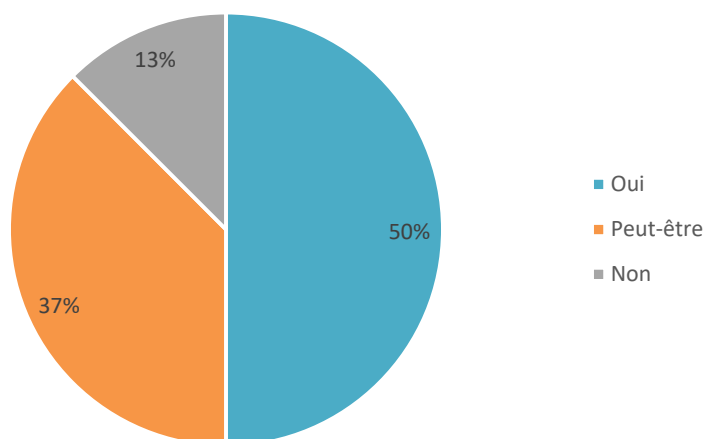
9/ Pensez-vous que cette formation vous sera utile à l'avenir ?



10/ Un point que vous pensez transférer dans vos pratiques ?

- « Faire un debriefing. »
- « La notion du cadre. »
- « Estime de soi des enfants en les rassurant sur leurs connaissances déjà acquises, aide à la méthodologie d'apprentissage. »
- « Le renforcement du lien équipe pédagogique-famille-association. »

11/ Pensez-vous partager les connaissances acquises lors de cette formation ?



Si oui, à qui (bénévoles, coordinateur.rices, etc.) ? et comment ?

« Personne, je cherche surtout à acquérir de l'expérience. Je ne compte pas en faire mon métier d'avenir. »

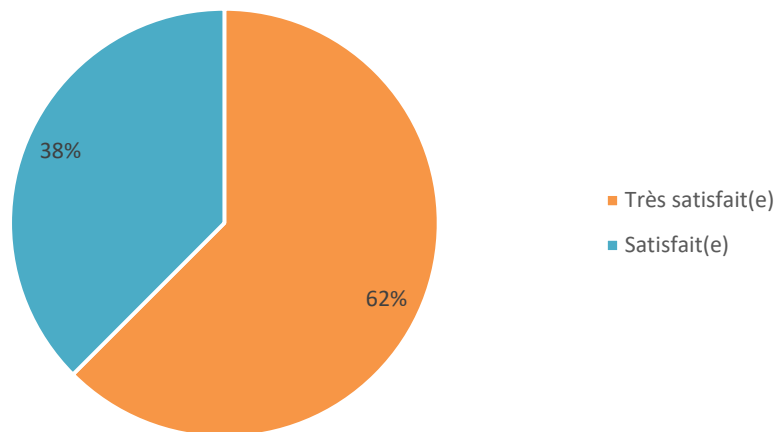
« Coordinatrice, résumé de la réunion. »

« Dans le cadre d'échanges/partages avec d'autres bénévoles. »

« Bénévoles, médiateurs, coordinateurs : compte-rendu et partage des documents reçus. »

« J'aimerais bien. La première étape sera un compte rendu que j'ai promis de préparer pour l'association. Je vais très certainement encourager les autres bénévoles à suivre cette formation. Je serais aussi prête à faire une petite présentation lors d'une réunion de bénévoles. »

12/ Êtes-vous satisfait(e) de l'organisation générale de la formation (durée, rythme, format, modalités d'inscription) ?



13/ Avez-vous des suggestions et/ou propositions à faire ?

« J'ai été impressionnée par l'efficacité de la méthode adoptée pour cette formation, en dépit des circonstances. J'ai apprécié la taille du groupe et la facilité avec laquelle nous nous sommes impliqués dans les discussions. C'est la première fois que je vois des sous-groupes formés sur Zoom. Ça a super bien fonctionné. Je pense que le formateur y est pour beaucoup. J'ai aussi apprécié le contact avec des bénévoles travaillant dans un éventail d'associations. C'est sympa de bénéficier de leur expérience. Je me demandais s'il serait possible d'avoir leurs coordonnées. »

14/ Sur quel(s) outils et/ou thématique(s) souhaiteriez-vous que Tous Bénévoles organise des formations ?

« La seconde partie de cette formation : méthodologie de l'accompagnement à la scolarité. »
 « Bien que je m'occupe principalement d'enfants du primaire, j'ai eu l'occasion de faire des ateliers d'anglais avec des lycéennes et même de l'accompagnement individualisé en français/littérature avec une autre lycéenne. Ces deux expériences ont été une source de frustration pour moi, car je n'ai pas réussi à ce que ces lycéennes accrochent dans la durée. Donc je me demande s'il y aurait des formations plus particulièrement focalisées sur les adolescents, leurs centres d'intérêt, leur psychologie, etc. J'ai de grands enfants qui ont été des adolescents aussi, mais je me rends compte que le monde change très vite et je suis frustrée de voir que je ne connais pas, ni ne comprends les adolescents d'aujourd'hui. Et pourtant nous aurions tant de choses à partager, dans les deux sens. »